

Séance du 17/09/2019

Paraphe :

PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2019
Convoqué le 12 septembre 2019

Présents : Mmes Béatrice BERTON, Chantal PREVOT, Bérangère LEMERLE, Claude HUARD, Marie Claude ROBILLARD, Sophie CORNEILLE,
Mrs Philippe BULTEAU, Raynald ADAMS, Cyril BREUIL, Franck MEUNIER, Marc MOTRET, Alexandre JAULIN, Jacques TORU, Etienne PERNOLLET

Excusés : Mr Laurent GIRARD donne pouvoir à Mr Marc MOTRET,
Mme Corinne TORCHY donne pouvoir à Mr Raynald ADAMS,
Mme Virginie BREUIL donne pouvoir à Mr Etienne PERNOLLET
Mme Mireille MACAIRE donne pouvoir à Mme Marie Claude ROBILLARD

Absents : Mr Sylvain ABRIOUX

Secrétaire de séance : Mme Sophie CORNEILLE

Nombre de conseillers en exercice : 19

Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal à 19 h 40 mn

DELIBERATIONS

1) Ordre de mission permanent :

Monsieur le Maire explique que l'ensemble du personnel de la crèche peut être amené à se déplacer dans le cadre de ses activités professionnelles. Il propose de mettre en place un ordre de mission permanent.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 18

2) Adhésion au GIP RECIA :

Monsieur le Maire explique que toutes les collectivités doivent protéger les données personnelles.

Ce groupement proposerait aux collectivités des outils pour les aider dans cette démarche. Les membres du conseil souhaiteraient avoir plus d'explications.

Non Voté

3) Convention avec La Poste pour agence postale communale :

Monsieur le Maire explique qu'en raison de l'ouverture de l'agence postale communale à partir du 7 octobre 2019, il convient de signer une convention avec la Poste. (Convention relative à l'organisation de l'agence postale communale). Valable pour une durée de 9 ans elle fixe notamment l'ensemble des prestations possibles en agence postale et l'indemnité compensatrice mensuelle versée à la commune pour l'agent contractuel recruté, Madame Valérie SALVERT.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 18

4) Résiliation du bail La Poste :

Monsieur le Maire explique que la commune doit mettre fin au bail de location du bâtiment communal qui servait de bureau de Poste.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 18

Séance du 17/09/2019

Paraphe :

5) Financement rénovation éclairage public rue de la République :

L'intitulé de la délibération n'est pas exact. Il s'agit d'une modification de l'éclairage public et non d'une rénovation. Les travaux consistent en le déplacement d'un candélabre rue de la République suite au déplacement du passage piéton.

La prise en charge financière de la commune s'élèverait à 1 079.15 € (soit 50 % de la totalité des travaux).

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 18

6) Création d'un poste adjoint technique pour accroissement saisonnier d'activité :

Monsieur le Maire explique que le contrat avenir, occupé par Flore PIREs, actuellement en place à l'école maternelle arrive à terme le 2 novembre 2019. Elle passe le concours d'ATSEM courant octobre et n'aura pas les résultats de ce concours à l'échéance de son contrat.

Pour pallier à cette fin de contrat il est convenu de créer un poste d'adjoint technique en CDD à 31h par semaine jusqu'aux vacances de juillet 2020.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 18

7) Fonds de solidarité Logement 2019 :

Monsieur le Maire explique que le FSL soutient les personnes en difficulté sur la commune. Il est proposé qu'il soit répondu positivement à l'appel de fonds concernant la participation financière de notre commune au FSL pour l'exercice 2019 suivant les modalités de calcul suivant : 0.40 € par habitant soit 876 € pour l'année 2019.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 18

8) Avenant et convention PSU CAF :

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la convention à la Prestation de Service Unique qui lie la commune à la Caisse d'Allocations Familiales du Cher arrive à échéance et qu'il convient de la renouveler.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 18

9) Chemin de la Giraudière :

Le projet de délibération n'étant pas accompagné d'un plan précis des parcelles, les membres du conseil demandent à reporter le vote de celle-ci.

Non voté

10) Tarifs 2020 cantine et garderie :

Monsieur le Maire propose les nouveaux tarifs de cantine et de garderie applicables au 1^{er} janvier 2020. L'augmentation sera d'environ 2%.

Cantine 3.20 € le repas et garderie 1.28 € de l'heure.

Vote : Contre : 1 Abstention : 0 Pour : 17

11) Tarifs 2020 concession cimetière :

Monsieur le Maire propose les nouveaux tarifs de concession au cimetière applicables au 1^{er} janvier 2020. L'augmentation sera d'environ 3%.

DUREE	ANNEE 2019	ANNEE 2020
CONCESSION CAVEAU		
15 ans	111 €	114 €
30 ans	190 €	196 €
50 ans	235 €	242 €
CONCESSION CAVE URNE/COLOMBARIUM		
15 ans	452 €	466 €
30 ans	616 €	634 €
50 ans	888 €	915 €

Séance du 17/09/2019

Paraphé .

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 18**INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :**

- Monsieur le Maire explique que la commune a un projet d'extension de la garderie actuelle en utilisant la « maison Mignoton ». Le dossier est actuellement entre les mains d'un architecte.
- Monsieur le Maire explique que des travaux sont en cours sous le pont du Barangeon. Ces travaux sont réalisés par le conseil départemental.
- Les cloches de l'église seront réparées avant fin septembre.
- Le panneau d'entrée de commune à la Minauderie n'a pas été remis en place. Le panneau « route des Chevaliers » non plus.
- Le panneau annonçant l'arrivée de la fibre placé sur la RN2076 masque la visibilité des automobilistes sortant de la route des Chevaliers.
- Il serait bien d'afficher le marché hebdomadaire du vendredi dans les grands panneaux d'affichage.

La réunion de conseil est levée à 21h11